



Audit – Bureau de Lorient
Centre des Affaires du Pré aux Clercs
4 rue Abbé Laudrin

56000 Lorient

T : +33 (0)2 97 64 04 84

www.bakertilly.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : Parc Pompidou
56034 VANNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



COMITE DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : Parc Pompidou – 3 Avenue Georges Pompidou
56034 VANNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'association du Comité Départemental du Morbihan de la Ligue Nationale contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre

association. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LORIENT, le 13 avril 2023

Le commissaire aux comptes
Baker Tilly STREGO



Stéphane PIQUEE

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 408 275.90	(575 077.35)	833 198.55	884 451.09
Terrains	15 000.00		15 000.00	15 000.00
Constructions	1 252 181.73	(465 332.07)	786 849.66	847 341.79
Install. techniques, matériel et outillage Industriels	7 779.56	(5 492.69)	2 286.87	2 345.04
Autres immobilisations corporelles	133 314.61	(104 252.59)	29 062.02	19 764.26
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	51 215.00		51 215.00	41 200.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	50 015.00		50 015.00	40 000.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 200.00		1 200.00	1 200.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	1 459 490.90	(575 077.35)	884 413.55	925 651.09
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	5 189.44		5 189.44	344 555.72
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 914.64		4 914.64	7 850.71
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	274.80		274.80	336 705.01
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 417 796.85		1 417 796.85	1 028 087.18
Valeurs mobilières de placement	251 952.68		251 952.68	251 952.68
Disponibilités	1 165 844.17		1 165 844.17	776 134.50
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 422 986.29		1 422 986.29	1 372 642.90
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 882 477.19	(575 077.35)	2 307 399.84	2 298 293.99
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	349 608.00	349 608.00
Réserves pour projet de l'entité	349 608.00	349 608.00
Autres réserves		
Report à nouveau	976 774.02	916 574.55
Excédent ou déficit de l'exercice	102 349.40	60 199.47
Situation nette (sous total)	1 428 731.42	1 326 382.02
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 428 731.42	1 326 382.02
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques	20 000.00	30 000.00
Provisions pour charges	42 697.00	40 954.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	62 697.00	70 954.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	149 419.30	181 519.05
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	149 419.30	181 519.05
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	370 631.57	540 175.37
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 952.20	110 272.32
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	62 393.22	53 327.99
Dettes fiscales	3 172.03	2 161.95
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	192 114.12	374 413.11
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	295 920.55	179 263.55
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	815 971.42	900 957.97
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 307 399.84	2 298 293.99

COMPTÉ DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	61 536.00	57 600.00	3 936.00	6.83 %
Ventes de biens et services	239 727.77	86 020.23	153 707.54	
Ventes de biens	830.00	1 115.00	(285.00)	-25.56 %
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	238 897.77	84 905.23	153 992.54	
dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	35 942.34	37 796.76	(1 854.42)	-4.91 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	633 756.20	960 172.47	(326 416.27)	-34.00 %
Dons manuels	631 256.20	729 169.37	(97 913.17)	-13.43 %
Mécénats	2 500.00	75 091.00	(72 591.00)	-96.67 %
Legs, donations et assurances-vie		155 912.10	(155 912.10)	
Contributions financières reçues	440 620.75	153 879.04	286 741.71	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	75.00	749.93	(674.93)	-90.00 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	8 000.44	5 030.68	2 969.76	59.03 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 419 658.50	1 301 249.11	118 409.39	9.10 %
Achats de marchandises	1 804.97	3 509.74	(1 704.77)	-48.57 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	426 612.95	338 103.16	88 509.79	26.18 %
Aides financières	386 062.06	434 607.76	(48 545.70)	-11.17 %
Impôts, taxes et versements assimilés	12 834.17	13 310.95	(476.78)	-3.58 %
Salaires et traitements	289 600.38	241 993.49	47 606.89	19.67 %
Charges sociales	81 274.97	69 025.30	12 249.67	17.75 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	72 242.15	79 008.32	(6 766.17)	-8.56 %
Report en fonds dédiés				
Autres charges	67 533.26	49 877.72	17 655.54	35.40 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 337 964.91	1 229 436.44	108 528.47	8.83 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	81 693.59	71 812.67	9 880.92	13.76 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	9 034.06	6 792.97	2 241.09	32.99 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	9 034.06	6 792.97	2 241.09	32.99 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	1 578.82	2 785.17	(1 206.35)	-43.31 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	1 578.82	2 785.17	(1 206.35)	-43.31 %
RÉSULTAT FINANCIER	7 455.24	4 007.80	3 447.44	86.02 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	89 148.83	75 820.47	13 328.36	17.58 %
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	8 295.76		8 295.76	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	10 000.00		10 000.00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 295.76		18 295.76	
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	4 308.19		4 308.19	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		15 000.00	(15 000.00)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 308.19	15 000.00	(10 691.81)	-71.28 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	13 987.57	(15 000.00)	28 987.57	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	787.00	621.00	166.00	26.73 %
TOTAL DES PRODUITS	1 446 988.32	1 308 042.08	138 946.24	10.62 %
TOTAL DES CHARGES	1 344 638.92	1 247 842.61	96 796.31	7.76 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	102 349.40	60 199.47	42 149.93	70.02 %
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
NON AFFECTÉS				

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Reversement des legs au comité sans concertation au préalable.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 394 711	23 555	9 990	1 408 276
Immobilisations financières	41 200	10 015		51 215
Total	1 435 911	33 570	9 990	1 459 491

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	23 555	9 990
Materiel	1 355	
Mat, de transport	22 200	9 990
Immobilisations financières	10 015	0
Parts sociales CMB	10 015	
→ ...		
Total	33 570	9 990

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	510 260	70 499	5 682	575 077
Amort.Immobilisations financières				
Total	510 260	70 499	5 682	575 077

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	40 000	10 015		50 015
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 200			1 200
Total	41 200	10 015	0	51 215

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Néant

3.1.7 Stocks

Néant

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	1 200	1 200	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	4 915	4 915	
→ Autres Créances	275	275	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	6 389	6 389	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	251 953				6 716
Total	251 953	0	0	0	6 716

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	396 326	
Livrets et comptes épargne	769 411	2 318
Comptes à terme		
Total	1 165 737	2 318

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs AAAR INTRA GROUPE		366
Créances clients et comptes rattachés CLIENTS A ENCAISSER	4 916	7 851
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTE CLIENTS INTRAGROUPE LEGS A RECEVOIR AU BN	150 125	150 336 189
Disponibilités		
Total	5 190	344 556

3.1.5 Charges constatées d'avance

Néant

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	
Fonds propres sans droit de reprise	349 608									349 608
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau	916 575				60 199					976 774
Excédent ou déficit de l'exercice	60 199				102 349		60 199			102 349
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	1 326 382		0	0	162 549	0	60 199	0		1 428 731

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇨ Néant

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Cénoposité au Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques	30 000		10 000	20 000
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	40 954	1 743		42 697
→				
Total	70 954	1 743	10 000	62 697

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine	149 419	19 642	80486,64	49290,62
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 952	112 952		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	65 565	65 565		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	192 114	192 114		
Produits constatés d'avance	295 921	295 921		
Total	815 971	686 194	80 487	49 291

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	3 172	2 162
→ Impôt sur les sociétés	1 408	621
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	1 764	1 541
Dettes sociales :	62 393	53 328
→ Urssaf/ Pôle emploi	30 821	24 864
→ Caisse de retraite	10 413	8 649
→ Caisse de prévoyance	2 064	1 463
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	2 211	3 028
→ Dettes congés à payer	12 961	12 036
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	3 923	3 488
→ Prélèvement à la source		
Total	65 565	55 490

Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	99 755	93 382
→ FNP - Factures non parvenues	99 755	93 382
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	192 114	374 413
Charges à payer	192 114	374 413
...		
Total	291 869	467 795

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DU MORBIHAN

Décembre 2022

Décembre 2021

EMPLOIS	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	848 813,52	837 867,78	833 716,78	817 734,95
1.1 Réalisées en France	848 813,52	837 867,78	833 716,78	817 734,95
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	556 097,99	542 884,55	467 566,19	451 584,36
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	292 715,53	294 983,23	366 150,59	366 150,59
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	193 260,16	179 426,86	193 711,48	191 220,35
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	181 967,52	178 134,22	133 334,41	130 843,28
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 292,64	1 292,64	377,07	377,07
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	311 778,24	291 198,90	273 816,35	286 463,46
3.1 Frais d'information et de communication	17 652,42	16 985,68	20 632,32	13 279,92
3.2 Frais de fonctionnement	215 968,99	190 964,58	177 863,21	157 862,72
3.3 Autres charges	78 156,83	73 248,64	75 320,82	75 320,82
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			6 598,00	6 598,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	787,00			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	1 344 638,92	1 298 493,54	1 247 842,61	1 202 016,76
EXCÉDENT OU DÉFICIT	102 349,40		60 199,47	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

LA LIGUE COMPTES ANNUELS	REPORTING - COMITÉ DU MORBIHAN		Décembre 2022		Décembre 2021	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE						
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 348 508,09	-1 520 841,33	-1 244 149,93	-1 254 751,76	
1.1	Contributions sans contrepartie	-61 536,00	-61 536,00	-57 600,00	-57 600,00	
1.2	Dons, legs et mécénat	-633 756,20	-633 756,20	-960 172,47	-960 172,47	
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-653 215,89	-825 549,13	-226 377,46	-236 979,29	
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-62 537,89		-26 095,39		
2.1	Contributions avec contrepartie					
2.2	Parrainage des entreprises					
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-37 605,02		-20 538,30		
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-14 932,87		-5 557,09		
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-35 942,34		-37 796,78		
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS					
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉBIÉS ANTERIEURS					
TOTAL		-1 446 988,32	-1 520 841,33	-1 308 042,08	-1 254 751,76	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021		
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
	Bénévolat				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
TOTAL					

REPORTING - COMITÉ DU MORBIHAN

EXERCICE N

EXERCICE N-1

Décembre 2022

TOTAL

Dont générosité du public

TOTAL

Dont générosité du public

CHARGES PAR DESTINATION	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	843 813,52	837 867,78	839 716,78	817 734,99
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	556 097,99	542 884,55	467 566,19	451 584,36
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	436 057,05	423 157,05	368 307,60	352 925,77
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	82 095,57	81 782,13	68 443,71	68 443,71
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	664,28	664,28	497,11	497,11
Actions de société et politique de santé	9 381,12	9 381,12	6 737,77	6 737,77
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	287 715,53	294 985,23	366 150,59	366 150,59
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	96 935,73	96 935,73	95 150,59	95 150,59
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	195 779,80	198 047,50	271 000,00	271 000,00
Programmes nationaux	105 547,50	105 547,50	155 000,00	155 000,00
Programmes régionaux et départementaux	90 232,30	92 500,00	116 000,00	116 000,00
Mission reversement legs				
Autres actions				
Actions de société et politique de santé				
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	183 260,16	179 076,66	193 711,48	181 720,35
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	181 967,52	178 134,22	193 394,41	180 849,28
Frais d'appel de dons	107 573,52	107 073,52	79 526,58	77 054,58
Frais de traitements des dons	1 051,52	1 051,52	467,75	467,75
Frais de traitements des legs	31 641,80	31 641,80	29 664,75	29 664,75
Frais de campagne pour des dons en nature	1 009,39	1 009,39	984,01	964,88
Frais pour manifestations et ventes				
Activités de récupérations	40 691,29	37 357,99	22 691,32	22 691,32
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 292,64	1 292,64	377,07	377,07
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades				
Frais de Recherche de Mécénat Info, Prév, Dép				
Frais de Recherche de Mécénat Formation				
Frais de Recherche de Mécénat Recherche				
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades				
Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép				
Concours ext-parrainage entp Formation				
Concours ext-parrainage entp Recherche				
Frais de recherche partenariat				
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	1 292,64	1 292,64	377,07	377,07
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	711 378,24	281 198,90	273 616,35	246 483,46
3.1 Frais d'information et de communication	17 652,42	16 385,68	20 632,32	13 279,92
Frais d'information et de communication externe	17 262,42	15 995,68	20 582,32	13 229,92
Frais d'information et de communication interne	390,00	390,00	50,00	50,00
3.2 Frais de fonctionnement	215 968,99	192 964,58	177 869,21	157 862,72
Frais de gestion	192 255,36	167 250,99	160 655,21	140 654,72
Formation administrative	210,95	210,95		
Impôts et taxes	5 567,21	5 567,21	306,15	306,15
Cotisation statutaire 10%	17 935,47	17 935,47	16 901,85	16 901,85
3.3 Autres charges	78 156,83	73 848,64	75 320,82	75 320,82
Charges financières	3 349,49	3 349,49	2 910,50	2 910,50
Dotations aux amortissements	70 499,15	70 499,15	72 410,32	72 410,32
Charges exceptionnelles	4 308,19			
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			6 596,00	6 596,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	757,00			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
Report en fonds dédiés sur contributions financières				
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège				
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public				
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège				
TOTAL CHARGES	1 344 638,52	1 298 493,54	1 247 842,61	1 202 016,76
EXCÉDENT OU DEFICIT	102 349,40		60 199,47	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

EXERCICE N

EXERCICE N-1

TOTAL

Dont générosité du public

TOTAL

Dont générosité du public

CHARGES PAR DESTINATION	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				

2	CONTRIBUTIONS VOI ONT REÇU À PARTIR DE FONDS				
3	CONTRIBUTIONS VOI ONT REÇU À TITRE D'ARRONDI				
TOTAL					

REPORTING - COMITÉ DU MORBIHAN

EXERCICE N

EXERCICE N-1

Décembre 2022

PRODUITS PAR ORIGINE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	-1 348 104,75	-520 841,33	-1 348 104,75	-520 841,33
Cotisations	-61 536,00	-61 536,00	-57 600,00	-57 600,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-633 756,20	-633 756,20	-57 600,00	-57 600,00
Dons manuels non affectés	-588 641,21	-588 641,21	-689 553,86	-689 553,86
Dons manuels affectés	-42 614,99	-42 614,99	-39 615,51	-39 615,51
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-155 912,10	-155 912,10
Legs et autres libéralités affectés				
Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-2 500,00	-2 500,00	-75 091,00	-75 091,00
Manifestations	633 215,89	825 549,13	-226 377,46	-226 377,46
Ventes (dont abonnement à vivre)	-236 001,47	-236 001,47	-81 353,90	-81 353,90
Prestations et autres ventes	-830,00	-830,00	-1 115,00	-1 115,00
Activités de récupération			-300,00	-300,00
Charges et Produits exceptionnels				
Droits d'Auteurs				
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)				
Autres produits affectés	-4 334,63	-4 334,63	-3 474,85	-3 474,85
Produits financiers				
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-9 034,06	-9 034,06	-6 792,97	-6 792,97
	-403 015,73	-575 348,97	-133 940,74	-149 941,57
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	-57 537,85		-76 495,38	
Cotisations				
2.2 Parrainage des entreprises				
Parrainage et recherche partenariat				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-37 605,02		-20 538,30	
Contributions financières reçues				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-14 937,87		-5 557,09	
Autres prod d'activités annexes et prest	-6 562,11		-4 807,16	
Transfert de charges	-75,00		-749,93	
Produits exceptionnels				
Ventes et Prestations (Comités)	-18 295,76			
3- SUBVENTIONS ET AUTRES AIDES PUBLIQUES				
État	-35 942,34		-32 796,05	
SINCA				
Collectivités locales				
Autres organismes	-15 986,30		-14 663,50	
Autres subventions affectées aux missions sociales	-19 956,04		-23 133,26	
4- REPRISSES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS				
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières				
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège				
Utilisation fonds dédiés /ressources GP				
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés				
TOTAL	-1 446 988,32	-1 520 841,33	-1 308 042,08	-1 254 751,76

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

EXERCICE N

EXERCICE N-1

PRODUITS PAR ORIGINE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Manifestations	236 001	81 354
Ventes	830	1 115
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Autres produits financiers	9 034	6 793
Autres produits affectés aux missions sociales	4 335	3 475
→ ...		
→ ...		
Total	250 200	92 737

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs	3 988	
Total	3 988	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie [...] Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du [...]

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance				0
Electricité et eau				0
Téléphone				0
Affranchissement				0
Autres (à préciser)				0
Total	0	0	0	0

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	179 674	106 684
Actions d'information, de prévention et de dépistage	56 567	39 280
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé	110	
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	134 524	96 030
Total	370 875	241 994

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	436 057	368 308
Actions d'information, prévention, dépistage	82 096	68 444
Actions de formation	66 428	497
Actions de recherche	27 900	23 580
Actions autres	9 381	6 738
Total	621 862	467 567
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	96 936	95 151
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	195 780	271 000
Actions autres		
Total	292 716	366 151

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	6 069	20 632
Frais de gestion	203 839	160 655
Impôts et taxes	5 567	306
Cotisation statutaire 10%	17 935	16 902
Charges financières	3 349	2 785
Dotations aux amortissements	70 499	72 410
Formation administrative	211	
Charges exceptionnelles	4 308	
Total	311 778	273 690

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMC x 1,5 Tarif négocié	110 906	83 504
	Total	110 906	83 504

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales						Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds déduits	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France			Réalisées à l'étranger			Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme		à d'autres organismes	Par l'organisme		à d'autres organismes							
	Par l'organisme	à d'autres organismes	à d'autres organismes	Par l'organisme	à d'autres organismes								
Achats de marchandises													
Variation de stock													
Autres achats et charges externes													
Aides financières													
Impôts, taxes et versement assimilés													
Salaires et traitements													
Charges sociales													
Dotations aux amortissements et dépréciations													
Dotations aux provisions													
Reports en fonds déduits													
Autres charges													
Charges financières													
Charges exceptionnelles													
Participations des salariés aux résultats													
Impôt sur les bénéfices													
TOTAL													

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger				
	Réalisées en France		Réalisation à l'étranger	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL					

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Frais d'information et de communication interne	Frais de gestion	Formations administrative	Impôts et taxes	Cotisation statutaire 10%	Charges financières	Dotations aux amortissements	Charges exceptionnelles	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
390,00	192 255,36 22,66	210,95	5 567,21	17 935,47	1 770,67	70 499,15		
390,00	68 382,99	210,95			27,67			
	94 819,57		5 567,21					
	27 972,97							
	1 057,17			17 935,47	1 743,00	70 499,15		
					1 578,82			
					1 578,82			
							4 308,19	
							4 308,19	
								787,00
								787,00
390,00	192 255,36	210,95	5 567,21	17 935,47	3 349,49	70 499,15	4 308,19	787,00

REPORTING - COMITÉ DU MORBIHAN

Tableau de passage CROD | CR PROD

31/12/2022

01/03/2023 - 09:40

	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			AUTRES PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				PRODUITS FINANCIERS	Quotes-parts de générosité reçues	Contributions financières sans contrepartie
	Cotisations	Dons manuels non affectés	Dons manuels affectés	Mécénat	Manifestations	Ventes (dont abonnement à Vivre)	Autres prod affectés aux missions sociales (dont abonnement vivre)			
COTISATIONS	-61 536,00									
VENTES DE BIENS ET SERVICES	-239 727,77									
Ventes de biens	-830,00									
Ventes de prestations de service	-238 897,77									
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-35 942,34									
VERSEMENTS DES FONDATEURS OU CONSOMMATIONS DE L'ASSOCIATION										
RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-633 756,20									
Dons manuels	-631 256,20									
Mécénats	-2 500,00									
Legs, donations et assurances-vie										
CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES REÇUES	-440 620,75									
PRISES SUR AMORT., DÉPR., PROV. ET TRANSFERT DE CHARGES	-75,00									
UTILISATIONS DES FONDIS DEDIES										
AUTRES PRODUITS	-8 000,44									
PRODUITS FINANCIERS	-9 034,06									
De participations										
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-9 034,06									
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions de VMP										
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-18 295,76									
Sur opérations de gestion										
Sur opérations en capital	-8 295,76									
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-10 000,00									
C.R	-1 446 988,32	-61 536,00	-588 641,21	-42 614,99	-2 500,00	-236 001,47	-830,00	-4 334,63	-9 034,06	-37 605,02
C.E.R										

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes	5 592
Autres missions	
Total	5 592

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
Produit cession Immobilisation	8 296
Reprise provision pour risques	10 000
→ ...	
→ ...	
Total	18 296
Charges exceptionnelles	
Vnc immobilisations cédées	4 308
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	4 308

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)



056 - COMITÉ DU MORBIHAN

Décembre 2022

Décembre 2021

EMPLOIS PAR DESTINATION CER

TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLICTOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC

EMPLOIS DE L'EXERCICE	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
1. MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France	837 867,78	817 734,95
Actions réalisées par l'organisme	837 867,78	817 734,95
Actions en direction des malades, des proches et étb de santé	542 884,55	451 584,36
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	423 157,05	352 325,77
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	81 782,13	68 443,71
Actions de société et politique de santé	664,28	497,11
Actions internationales réalisées par l'organisme	9 381,12	6 737,77
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		
Actions de création-subvention-administration d'établissement	27 899,97	23 580,00
Autres actions		
Versements à d'autres organismes agissant en France	294 983,23	366 150,59
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	96 935,73	95 150,59
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		
Programmes nationaux	198 047,50	271 000,00
Programmes régionaux et départementaux	105 547,50	155 000,00
Mission reversement legs	92 500,00	116 000,00
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	179 426,86	131 220,35
Frais d'appel de dons	178 134,22	130 843,28
Frais d'appel des legs	107 073,52	77 054,58
Frais traitements des dons	1 051,52	467,75
Frais de traitements des legs	31 641,80	29 664,75
Frais de campagne pour des dons en nature	1 009,39	964,88
Achats pour manifestations et ventes		
Activités de récupérations	37 357,99	22 691,32
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 292,64	377,07
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	1 292,64	377,07
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
3.1 Frais d'information et de communication	281 198,90	246 463,46
Frais d'information et de communication externe	16 385,68	13 279,92
Frais d'information et de communication interne	15 995,68	13 229,92
Frais de fonctionnement	390,00	50,00
3.2 Frais de fonctionnement	190 964,58	157 862,72
Frais de gestion	167 250,95	140 654,72
Formation administrative	210,95	
Impôts et taxes	5 567,21	306,15
Cotisation statutaire 10%	17 935,47	16 901,85
3.3 Autres charges	73 848,64	75 320,82
Charges financières	3 349,49	2 910,50
Dotations aux amortissements	70 499,15	72 410,32
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	1 298 493,54	1 195 418,76
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRÉCIATIONS		
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		6 598,00
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	222 347,79	52 735,00
TOTAL	1 520 841,33	1 254 751,76

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

TOTAL

TOTAL

EMPLOIS DE L'EXERCICE

1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES

 056 - COMITÉ DU MORBIHAN	Décembre 2022	Décembre 2021
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL		

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

RESSOURCES PAR ORIGINE CER

TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC

TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC

RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	-1 520 841,33	-1 254 751,76
1.2 Dons, legs et mécénat	-61 536,00	-57 600,00
Dons manuels non affectés	-638 756,20	-960 172,47
Dons manuels affectés	-588 641,21	-689 553,86
Legs, donations et assurances-vie non affectés	-42 614,99	-39 615,51
Legs et autres libéralités affectés		-155 912,10
Mécénat		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-2 500,00	-75 091,00
Manifestations	-825 649,13	-236 979,29
Ventes (dont abonnement à vivre)	-236 001,47	-81 353,90
Prestations et autres ventes	-830,00	-1 115,00
Activités de récupération		-300,00
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		
Autres produits affectés	-4 334,63	-3 474,85
Produits financiers		
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-9 034,06	-6 792,97
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-575 348,97	-143 942,57
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-1 520 841,33	-1 254 751,76
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	-1 520 841,33	-1 254 751,76

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	706 593,74	605 863,31
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	222 347,79	52 735,00
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	59 231,84	72 410,32
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	988 173,37	731 008,63

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

TOTAL

TOTAL

RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des Immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	5	1118	0,68	18195
Bénévoles administratifs				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	21	5117,5	3,11	83287
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	5	579	0,35	9423
Total	31	6 815	4	110 905

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	23	17 218	9
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1		1
Total	24	17 218	10

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	9 584
6257 - Réceptions	Restauration	0
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	9 584

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 7692 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.